



Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau

*Zones humides, les oiseaux d'eau***les zones humides***les oiseaux d'eau****

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FORMATION ET PEDAGOGIE DE L'ANCGE

PRESENTATION DE LA COMMISSION PAR BERNARD GARNIER :

En partenariat avec l'ACSIF (Association des Chasseurs Sauvaginiers d'Ile de France) qui a une solide expérience Nationale dans les actions de formation depuis maintenant 16 ans avec le stage « Gibier d'Eau », l'ANCGE (Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau) a décidé de mettre en place une Commission Formation et Pédagogie qui est animée par Bernard Garnier.

Cette commission a trois buts majeurs dans son plan d'action :

- I. Proposer à ses adhérents ou aux associations affiliées ANCGE, **des programmes de formation ou des modules pédagogiques** concernant le rayon d'action et les buts inscrits dans les statuts de l'ANCGE – **défense et protection des zones humides ; bonne gestion et connaissance scientifique des espèces gibier d'eau ; proposer des formations cynégétiques pour une chasse durable et responsable.**

☞ **Les moyens d'actions** seront sous forme de **stages pédagogiques** organisés ponctuellement dans des salles de réunion soit prêtées par des Fédérations Départementales de Chasseurs, soit par des Associations Départementales de Chasseurs au Gibier d'Eau affiliées à l'ANCGE, qui seront demandeuses de ces thèmes. Mais aussi sous forme de **dossiers techniques** directement en lien avec ce thème de formation et qui pourront paraître dans notre revue mensuelle, la Sauvagine, ou sur notre site internet.

☞ Les formateurs disposeront de **moyens vidéo, audio, d'archives photos et/ou écrites** comme supports pour la diffusion de ces stages en salle et pourront également disposer de **sites témoins pour des visites de terrain** avec les stagiaires ou on eu lieu des aménagements de zones humides réussies.

- II. Se doter d'un pôle pédagogique en interne de l'ANCGE, pour former de futurs animateurs ou responsables de stages de formation concernant les éléments qui seront développés par la suite.

☞ Les formateurs pourront être **issus directement de membres de l'ANCGE**, qui ont une bonne expérience sur l'aménagement des zones humides, mais également issus de **structures cynégétiques extérieures** (FDC ; autres Associations spécialisées ; fondations ; ...).

- III. Travailler directement en interaction avec les autres commissions existantes au sein de l'ANCGE, comme par exemple la commission scientifique, la commission prélèvement et/ou la commission vie associative...

Exemples de sessions de stage déjà effectués :

Stage juin 2011, ADCGE 02 et FDC 02



Stage mars 2012, la Sauvagine Vendéenne



Stage juin 2011, en Seine et Marne



Stage juin 2013, en Seine et Marne



SESSION DE STAGE ANCGE EN VENDEE « RECONNAISSANCE GIBIER D'EAU» PAR CLAUDE BERNUZEAU

Association National des Chasseurs de Gibier d'Eau ANCGE

Stage de reconnaissance gibier d'eau. Encadrement : Claude Bernuzeau ANCGE, ACSIF, ANCGE44

- identification. Biologie.
- modes de chasse. Sécurité.

Lieu : salle FDC 85 - Les minées- château fromage - La Roche sur Yon.

La journée le 29 juin 2013.

Contenu :

- oies canards autres.
- échange et dialogue.
- limicoles.
- dialogue échange.
- modes de chasse sécurité

La journée le 7 septembre 2013.

visite de tonne en action de chasse.

La journée Le samedi 16 novembre programme:

- gestion biologique d'une installation de chasse
- aménagement d'un marais pour l'avifaune nicheuse et migratrice
- présentation des espèces non gibier, indicateur de qualité d'une zone humide.

À la fin du stage a été attribué un certificat de reconnaissance gibier d'eau ANCGE



**Le stage de reconnaissance du gibier d'eau.
Objectif Sauvaginier**

Pour 12 stagiaires
Une durée de stage sur 2 jours.

Contenu pédagogique : identification et biologie des canards, des oies et des limicoles. Présentation des différents modes de chasse du gibier d'eau, les armes et optiques utilisées et la sécurité notamment dans les installations.

Déroulement :
Une séance théorique,
Présentation des oies, canards et autres (rallidés...),
Echanges, dialogues.
Présentation des limicoles.
Echanges, dialogues.
Présentation des différents modes de chasse, armes, munitions, optiques et sécurité.

Une séance pratique: observation des espèces et visite de hutte en action de chasse (techniques d'attelage, blettagé...).

Une séance théorique : gestion d'un marais pour l'avifaune, gestion biologique d'une mare de chasse, autres espèces des milieux humides...

Évaluation et validation des acquis, remise du "Certificat du Sauvaginier".

Contact : ancge.fr

Cordialement
L'équipe pédagogique

